

FIGURE DE SAINT

→ **SAINT RAYMOND DE PENAFORT** / SAINT PATRON DU SURF

I / BIOGRAPHIE

Saint Raymond de Peñafort, né à Vilafranca del Penedès (Penyafort), près de Barcelone, vers 1175, et mort le 6 janvier 1275 (presque centenaire), est un prêtre de l'ordre des Frères prêcheurs (dominicain). Docteur en droit et professeur de philosophie, il est Maître général de l'ordre dominicain de 1238 à 1240. Mais il est surtout connu pour avoir rassemblé, à la demande de Grégoire IX, les multiples lois et décrets de l'Église en les systématisant.

Le jeune Raymond suit des études à l'université de Barcelone, puis part se perfectionner en droit à l'université de Bologne, où il obtient le doctorat in utroque jure. De 1195 à 1210, il enseigne le droit canon. En 1210, il part enseigner à Bologne, où il reste jusqu'en 1222, occupant trois années la chaire de droit canon. À son retour à Barcelone en 1222, il entre dans l'ordre des Frères prêcheurs (dominicain), peu de temps après la mort de son fondateur, saint Dominique de Guzman.

Il est le confesseur du roi d'Aragon Jacques Ier. Contacté par Pierre Nolasque, il obtient le soutien du roi pour la fondation en 1218 de l'ordre de Notre-Dame de la Merci (Les 'Mercédares') pour le rachat des chrétiens enlevés par les musulmans et retenus captifs. Il incite à un dialogue avec les musulmans en invitant ses religieux à parler l'arabe et étudier le Coran.

En 1230, il est appelé à Rome par le pape Grégoire IX qui le charge de rassembler et d'harmoniser les décisions prises par les papes et autres autorités ecclésiastiques depuis un siècle. Il réunit les Decretales Gregorij, promulguées par la bulle « Rex pacificus » (5 septembre 1234), premier recueil officiel du droit ecclésiastique. Ce recueil poursuit et complète la compilation dite Décret de Gratien de 1150.

De retour à Barcelone, il est élu maître des Dominicains par le chapitre général de l'Ordre réuni à Bologne à la Pentecôte 1238. Il publie les Constitutions de l'ordre qui resteront en vigueur jusqu'en 1924. Il démissionne de sa charge en 1240. En 1242, il édite le premier manuel de l'Inquisition. Pour former les missionnaires, il fonde l'école arabe de Tunis (1245) et l'école d'hébreu de Murcie (1266). Il ordonne la tenue de la disputatio opposant les Dominicains mené par Fra Pablo Christiani et les Juifs défendus par le kabbaliste Moïse Nahmanide, en 1263 à Barcelone. Il obtient que les veilles de dimanche et jours de fête soient fériés.

Presque centenaire, le frère dominicain Raymond de Peñafort meurt à Barcelone le 7 janvier 1275.

Dès la fin du XIIIe siècle, puis sous Jean XXII, on parle de le canoniser, ce qui sera concrétisé par Clément VIII en 1601, après plusieurs essais infructueux. Liturgiquement il est commémoré le 7 janvier.

Légende

Envoyé aux Baléares par le roi Jacques Ier d'Aragon, il désire retourner à Barcelone, contre la volonté du souverain, qui interdit à tous les marins de le prendre à leur bord, de lui vendre ou de lui louer un bateau. Alors Raymond de Penyafort étend sur l'eau sa cape de dominicain, en relève un pan en guise de voile sur son bâton, et navigue ainsi à une vitesse fulgurante jusqu'à Barcelone. Cet exploit a fait de lui le saint patron des véliplanchistes.